

ABONNEMENT

Saumur	
En an . . . . .	18 fr.
Six mois . . . . .	9
Trois mois . . . . .	4 50
Paris	
En an . . . . .	20 fr.
Six mois . . . . .	10
Trois mois . . . . .	5

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne  
A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 30 MAI

## Fleur d'ingratitude

On aurait pu croire que les Italiens se seraient trouvés un peu gênés en présence d'un de leurs sauveteurs. Certainement l'oubli des services rendus est chose tellement classique qu'il faut une certaine dose de naïveté pour s'en étonner, aussi bien de la part des nations qui sont avant tout des hommes et dont il ne faut pas par conséquent attendre beaucoup de bon. Seulement, pour tout homme n'ayant pas rompu avec tout sentiment de pudeur, il est impossible d'abjurer certaines formes, lorsqu'il se trouve en face de son bienfaiteur.

Ce n'est point le cas de l'Italie qui, dans cette affaire, l'a pris avec une telle désinvolture qu'on ne sait plus s'il convient de la qualifier de méprisante ou de comique.

Le général Fabre a été certainement correct, plus que correct même, il a été aimable et il ne pouvait faire autrement. Voici maintenant dans quels termes l'Italie militaire, organe dont on ne saurait contester le caractère officiel en cette circonstance, apprécie la démarche de son ancien allié :

« La France », dit ce journal, au cours d'un article passablement agressif, « rend simplement hommage à ses morts et pas autre chose. Nous aurions trouvé étrange qu'elle agit autrement. »

Permettez, MM. les Italiens, la France honore des morts qu'elle ne devait pas oublier, qu'elle n'oublie jamais, et ce que vous oubliez, c'est que ces morts sont tombés pour vous, pour l'unité de votre patrie ; et ces morts, il vous convient au moins autant qu'à nous de les honorer. Il y a trente-quatre ans, les braves qui se sont fait tuer à Palestro vous ont tirés d'un mauvais pas où vous vous étiez assez sottement engagés. Sans eux, non seulement

vous ne seriez jamais rentrés dans Milan et Venise-la-Belle serait encore au pouvoir de l'Autriche, mais encore vous auriez laissé quelques lambeaux de plus de votre territoire aux mains de l'ennemi, qui était en train de vous reconduire très gaillardement la baïonnette dans les reins.

Voilà ce qui se serait passé, si la France eût agi autrement, il y a trente-quatre ans.

Le Milanais et la Vénétie, c'est notre conquête à nous et, si vous émettez quelques doutes sur ce point, souvenez-vous de Lissa.

C'est bien avec raison que Victor Hugo a dit :

Voyageur, voyageur, quelle est notre folie ?  
Qui sait combien de morts à chaque heure on oublie,  
Des plus chers, des plus beaux ?  
Qui peut savoir combien toute douleur s'émousse  
Et combien, sur la terre, un jour d'herbe qui pousse  
Efface de tombeaux ?

On peut dire maintenant que l'Italie a élevé l'ingratitude à la hauteur d'un principe.

JEAN DASSY.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 mai 1893

L'ordre du jour appelle la délibération sur les mesures contre les incendies dans le Var et les Alpes-Maritimes.

L'ensemble du projet de loi est adopté.

On appelle la discussion du règlement définitif du compte de liquidation.

M. d'Aillières proteste contre l'habitude de s'occuper si peu du règlement des comptes. Quand le budget a été voté, le projet de loi a été déposé en 1881, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun reproche à adresser au gouvernement. Au bout de treize ans il devient impossible de discuter ; la discussion n'aurait aucune sanction ; c'est peu encourageant pour les vérificateurs des comptes.

M. Bazille a demandé l'incompatibilité du mandat de député avec toute fonction rétribuée.

M. Bazille oblige tous les fonctionnaires qui veulent être candidats à donner leur démission.

En ce qui concerne l'amendement de M. Hubbard, fixant à 300 fr. par mille électeurs inscrit, la dépense permise aux candidats pour chaque tour de scrutin, la commission ne peut pas davantage l'accepter.

L'amendement de M. Bazille est adopté par 294 voix contre 221.

M. Sarrien demande si cette disposition s'applique à tous les membres du clergé.

M. Bazille répond que son texte s'applique à tous les fonctionnaires, qu'ils soient rétribués par l'Etat, le département ou la commune. Quant aux ecclésiastiques, il y en a qui doivent être considérés comme des fonctionnaires.

M. Turrel. — Les évêques et les curés devront-ils donner leur démission pour se présenter aux élections ?

M. Bazille. — Le texte voté par la Chambre s'applique aux ecclésiastiques qui sont payés sur les fonds de l'Etat.

M. Sarrien demande qu'on ajoute : « Cette disposition est applicable aux ministres des cultes ».

M. le comte Lanjuinais dit que les ecclésiastiques n'ont jamais été des fonctionnaires publics.

La disposition additionnelle de M. Sarrien est adoptée.

L'ensemble de l'article premier est adopté.

L'article 2 de l'amendement de M. Bazille est adopté.

M. Jaurès dit que la démission préalable imposée détournera des candidats indépendants.

M. le comte de Douville-Maillefeu considère que c'est une lacune dans la loi de laisser dans le Parlement des personnes qui ont des traités avec l'Etat.

L'orateur présente la disposition additionnelle suivante : « Il y a incompatibilité entre

le mandat de député et toute personne ayant un traité avec l'Etat ou employée par les personnes ayant un traité avec l'Etat. »

La première partie de cet amendement, ainsi conçu : « Il y a incompatibilité entre le mandat de député et la situation de toute personne ayant un traité avec l'Etat », est adoptée.

La seconde partie est repoussée.

M. Jaurès dépose un amendement prononçant l'incompatibilité contre les directeurs, administrateurs ou gérants de compagnies ayant un traité avec l'Etat et existant en vertu d'un monopole et d'une concession.

La disposition additionnelle de M. Jaurès est prise en considération et renvoyée à la Commission.

## SÉNAT

Le Sénat aborde la loi sur la liquidation du Panama.

Il s'agit d'une loi de procédure, jugée nécessaire pour la solution rapide et économique des difficultés que comporte cette liquidation.

Les articles sont adoptés avec quelques modifications qui entraînent son retour devant la Chambre.

Le projet de loi portant prorogation des droits sur les pétroles au 30 juin est adopté.

Une interpellation de MM. Lacombe et Monservin sur l'adjudication des draps de troupe est ajournée à lundi.

Le Sénat revient à la discussion sur l'Algérie.

M. Jacques, sénateur d'Oran, se livre à une étude des systèmes qui ont régi l'Algérie et se demande si les propositions de la commission sénatoriale seront bien efficaces. Quand il parle des impôts, MM. Pauliac et Isaac s'écrient que les Arabes en sont accablés d'impôts.

M. Jacques demande une loi organique qui

### 3 Feuilleton de l'Echo Saumurois

## LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

### PROLOGUE

#### III

Après avoir bousculé le domestique, comme nous l'avons dit, l'assassin, nu-tête, l'œil farouche, les vêtements en désordre, la face et les mains rouges de sang, s'était jeté dans l'escalier, avec une hâte de bête forcée, mais il avait entrevu les passants qui encombraient le trottoir... ; au premier pas qu'il ferait dehors on se jetterait sur lui, on l'arrêterait... Alors, il était remonté précipitamment sans savoir où il allait, ce qu'il faisait, avec un besoin de fuir la foule qui le tenait aux talons. Les cris de l'huissier, accompagnés des rumeurs du monde qui s'accumulait, montaient jusqu'à lui et lui glaçaient le sang dans les veines.

— Assassin !  
Il était parvenu sur le carré du cinquième étage.

Il entendait comme une sourde clameur monter de l'escalier.

Il jeta un regard rapide autour de lui.

Toutes les portes étaient fermées. Aucune issue.

Il lui semblait que déjà des pas grimpèrent les marches.

Il était pris, perdu... Il allait être mis en pièces par ce public féroce, qui le chargerait sans savoir pourquoi.

Dans une sorte de vision, rapide comme la pensée, il entrevit sa femme, son fils, sa fille, restés au loin et qui allaient se réveiller femme et enfants d'un assassin... C'était leur nom flétri, leur avenir brisé, leur bonheur perdu... Croirait-on jamais ce qu'il raconterait pour se disculper?... Croirait-on ? Il n'avait pas de preuves. Il serait condamné comme un voleur, comme un bandit...

La rumeur augmentait.

On entendait distinctement des pas au-dessous...

Tout plutôt que cette honte d'être pris, emmené à travers cette foule rugissante, emprisonné, condamné.

Il tourna la clef d'une serrure, au hasard, dans le fond du couloir, serpentant à travers

les chambrettes des domestiques...

La porte s'ouvrit...

Un cri de terreur partit d'un lit, puis une forme féminine, décharnée, se dressa à demi terrifiée.

— Au secours ! au secours ! cria une voix rauque.

— Ne craignez rien, murmura l'inconnu, je ne veux pas vous faire de mal.

Ses yeux cherchaient autour de lui un objet élevé, un escabeau pour atteindre la tabatière qu'il apercevait entrouverte au-dessus du grabat.

Ne voyant rien, il grimpa sur le lit, sans se préoccuper des cris perçants de la malade, se hissa par les poignets et sauta sur le toit.

Là, il respira... Le grand air lui faisait du bien.

Paris semblait caché sous lui.

Une mer de toits moutonnait aux environs.

Il n'entendait plus rien qu'une sorte de grondement indistinct.

C'était la plainte incessante de la grande ville.

Le jour commençait à baisser.

Sous les rayons du soleil mourant, les ardoises des toitures luisaient comme des

écailles.

Ça et là une vitre frappée par le couchant, étincelait semblable à un grand œil rouge...

Des étincelles partaient comme des flèches de fenêtre que l'on fermait.

L'inconnu se croyait sauvé, mais il ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur.

Sur le boulevard, la foule se massait. Les voitures, les omnibus s'arrêtaient... Il voyait se mouvoir une sorte de fourmilière humaine, qui grossissait de minute en minute... Il eut un tressaillement tragique... Tous les regards étaient levés en l'air... On le voyait donc ?

Il se jeta instinctivement derrière une cheminée, puis il attendit.

Quelques secondes se passèrent.

Les clameurs montaient toujours, comme un mugissement de tempête qui s'élève...

Il se tenait accroupi dans l'ombre, cramponné par les pieds et par les mains...

Autour de lui, les cheminées, pressées, innombrables, ressemblaient à des mâts brisés...

Paris ne lui avait jamais paru si monstrueux, si gigantesque...

Toutes ces maisons que son regard embras-

mettra fin à l'instabilité résultant des changements de gouverneurs.

La discussion est renvoyée au lendemain.

## INFORMATIONS

### PALAIS-BOURBON

M. Jaurès doit adresser une question à M. le ministre de l'intérieur sur l'interdiction d'une réunion ouvrière à Nantes.

La commission des circonscriptions électorales soumettra à la Chambre un texte portant que tout député dont l'élection aura été invalidée pour cause de corruption sera inéligible pendant deux ans.

### ÉLECTION LÉGISLATIVE DU 28 MAI

*Aisne.* — MM. Dénécheau, rédacteur en chef de *l'Éclair*, républicain, 6,333 voix élu; Larne, révisionniste, 5,830.

### ÉLECTION SÉNATORIALE

*Loir-et-Cher.* — MM. Tassin, député, républicain, 333 voix, élu; de Soumier, modéré, 426; voix diverses 162. Il s'agissait de remplacer M. de Bozériani, républicain, décédé.

### MORT D'UN DÉPUTÉ

M. Boullay, député, maire de Mâcon, est mort avant-hier dans cette ville.

### ENCORE LA DISSOLUTION

On parle encore de la dissolution. Les uns l'annoncent pour le 11 juin, les autres pour le 15; mais personne n'y croit.

### LA CONVERSION

M. Peytral aurait supprimé cette année les congés des employés de la dette inscrite.

La raison serait que ces employés vont être surchargés de travail parce que M. Peytral est décidé à préparer la conversion du 4 1/2 pour le mois de novembre.

### L'AMBASSADE DE LONDRES

M. Roustan est nommé à l'ambassade de Londres.

Sa mission sera de courte durée, car il sera atteint par la limite d'âge le 20 février 1894.

### M. POSADA

M. Posada, ministre des États-Unis de Colombie à Paris, vient de mourir.

### LES FOURRAGES DE LA CAVALERIE

Les autorités militaires allemandes d'Alsace-Lorraine font acheter, à tous prix, sur les marchés des Vosges, les fourrages disponibles.

On nous affirme que les économies de fourrages se font dans l'Est, notamment à Lunéville, où se trouve notre 2<sup>e</sup> division de cavalerie, d'une façon telle qu'elles compromettent, non seulement la bonne tenue, mais encore la santé des chevaux.

### VOYAGE MINISTÉRIEL

MM. Viette et Viger, qui doivent représenter le gouvernement aux fêtes de Besançon, à l'occasion du concours régional, partiront samedi.

### LE CHOLÉRA À HAMBOURG

Un décès cholérique vient d'être officiellement constaté.

### L'AFFAIRE BAUDIN

Cette affaire vient de prendre une tournure: on a enfin découvert l'agent qui a reçu un coup de figure sur le poing.

M. Baudin sera poursuivi pour avoir frappé d'un « coup de figure » le poing d'un gardien de la paix.

### LE PRINCE V. NAPOLÉON

Le prince V. Napoléon a quitté Bruxelles, se rendant en Italie, passer quelques jours auprès de sa mère, la princesse Clotilde.

### EN RUSSIE

Dans les cercles de la cour de Russie on commente l'accueil particulièrement cordial fait par l'empereur au commandant et aux officiers du stationnaire français le *Pétrel*, venu à Sébastopol pour assister à la revue de la flotte de la mer Noire.

### A PALESTRO

A l'inauguration de l'ossuaire, le général Fabre a dit que cette cérémonie prouvait les sentiments de fraternité et que l'Italie savait se souvenir. Le général a terminé par le cri de vive l'Italie vive la France! Ce discours a été très applaudi.

### UN DÉPUTÉ EN-POLICE CORRECTIONNELLE

Le 7 juin, M. Boudeau, député de la Seine, comparaitra devant la huitième chambre, en compagnie d'un sieur Bénard, qui lui a servi de prête-nom pour fonder la « Caisse Centrale de Paris », société anonyme pour la vente à tempérament des obligations de la Ville de Paris et du Crédit Foncier.

Des plaintes contre les inculpés ayant été déposées, le procureur de la République avait chargé le juge d'instruction de procéder à une enquête.

L'examen des experts a servi de base aux poursuites contre le député Boudeau pour abus de confiance et escroquerie.

Ils ont relevé de très curieuses manœuvres employées par les inculpés pour se faire remettre des sommes importantes, qu'ils ont détournées à leur profit.

### RUSSES ET ANGLAIS DANS L'INDE

Les Afghans voient avec mécontentement les Anglais se rapprocher de leur territoire au nord et au sud. L'émir Abdurahman, pour sa propre sûreté, est forcé de se laisser aller au courant des sentiments populaires.

Pour la sauvegarde des intérêts russes, les détachements de troupes stationnés à Murghab ont été renforcés; sous peu, le général Konropakine opérera une reconnaissance le long des frontières afghanes.

### L'ARMÉE SIAMOISE

Veut-on quelques notes sur l'armée siamoise? Elle n'existe pas en fait. En dehors des qua-

tre cents hommes de la garde royale, les trois ou quatre mille hommes disséminés sur le territoire ne sont que des bandes sans cohésion.

Le Siam se fournit d'armes à Singapour. Le danger est d'ailleurs de moindre importance pour qui connaît les armes du soldat siamois et la couche de rouille qui le plus souvent les couvre.

Plus le mécanisme d'un fusil serait perfectionné, moins il serait donné aux Siamois de s'en servir utilement.

### REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 29 mai 1893.

Comme il arrive fréquemment à l'approche de la liquidation, les mouvements de la cote n'ont pas, en ce moment, une bien grande ampleur; les transactions se ralentissent sensiblement et l'on se borne à défendre les engagements en cours.

Le 3 0/0 a varié la dernière semaine de 97.35 à 97.52 et reste à 97.37. Le 4 1/2 fait 106 au lieu de 105.95.

Le syndicat italo-allemand achète de l'Italien et le pousse à 92.95. Quand donc les capitalistes français se décideront-ils à servir toutes ces demandes? Ce jour-là l'Italien reculera de plusieurs points.

L'Extérieure s'est relevée un instant de 65 7/8 à 66 7/16, puis elle a reculé à 66 1/32. M. Canovas a déclaré que les conservateurs emploieraient tous les moyens pour faire échouer les projets financiers du gouvernement.

Le Portugais est de nouveau lourd et offert à 22 13/16.

Quoique l'animation ait fait défaut sur les sociétés de crédit, les cours se sont bien maintenus. La Banque de France termine à 3,935.

Le Crédit Foncier cote 957. Les obligations foncières et communales sont à leurs cours de la semaine précédente. La marge à la hausse est encore de 25 à 30 fr. pour les obligations à lots 3 0/0 qui devraient être au pair.

Le Comptoir National d'Escompte se traite à 485. Au 30 avril dernier, le total des opérations dépassait de près de 10 millions celui du mois de mars; il est en plus-value de 80 millions sur celui du mois d'avril de l'an dernier.

Le Crédit Lyonnais est ferme à 762. Il est inexact qu'il ait éprouvé quelque préjudice de la crise australienne, ses opérations ne s'étendant pas en Australie.

La Société Générale reste à 470. Les opérations de 1893 conservent la même allure qu'en 1892.

On demande couramment l'action des Immeubles de France à 497. Les obligations 4 0/0 sont en hausse à 471, les 3 0/0 finissent à 386.30.

La Société Niçoise des Transports maritimes est une entreprise qui se présente dans les meilleures conditions de succès, aussi croyons-nous que les capitaux de placement ne lui refuseront pas leur concours.

Nous remarquons un courant d'affaires très actif sur les obligations du Chemin de fer de Valence et du Nord-Est de l'Espagne, dont l'émission a eu lieu, comme on sait, dans les premiers jours du mois qui s'achève. Ces titres réalisent déjà une prime de 6 à 7 fr. sur le cours d'émission et on est en droit d'espérer que la hausse n'est encore qu'à ses débuts, en raison du revenu élevé que donnent ces obligations et des garanties qui y sont attachées et sur lesquelles nous n'aurons pas à revenir.

C'est la société La Calédonie qui a inauguré chez nous la combinaison d'assurance consistant à garantir un minimum d'intérêt aux actionnaires d'une entreprise. La compagnie d'assurance viendra pour ainsi dire estampiller la valeur qu'elle garantit: elle se portera en quelque sorte du croire de celle-ci, elle sera la tutrice de la société qu'elle protégera; un contrôle assurera son bon fonctionnement et une répartition équitable et fructueuse aux actionnaires. C'est là une combinaison heureuse de nature à donner confiance à l'épargne.

L'obligation du chemin de fer National de l'Équateur se tient à 368.75.

L'obligation des Chemins Économiques est demandée à 418.

CH. HEYMAN et Co.  
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

## NOUVELLES MILITAIRES

### LES NOUVEAUX RÉGIMENTS DE CAVALERIE

Deux des nouveaux régiments de cavalerie dont la création a été prescrite par la loi du 10 février 1890 seront décidément constitués au mois d'octobre prochain, savoir:

Le 14<sup>e</sup> hussards, à Alençon;

Le 31<sup>e</sup> dragons, au camp de Châlons.

### L'UNIFORME DES ADJUDANTS DE DRAGONS

M. le ministre de la guerre vient de décider que les adjudants de dragons porteront, à l'avenir, la tunique avec les épaulettes.

La tunique sera du même modèle que celle des officiers.

Les adjudants possédant des dolmans continueront à en faire usage jusqu'à l'époque où ces effets devront normalement être remplacés.

## Chronique Locale

### ET DE L'OUEST

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 30 MAI

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 21°
Ce matin, à 8 h.		+ 17°
Midi,	733 <sup>m/m</sup>	+ 25°
Hausse	» <sup>m/m</sup>	
Baisse	2 <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 10°

### Comice agricole de l'arrondissement de Saumur

M. le ministre de l'agriculture vient d'accorder, au Comice agricole de l'arrondissement de Saumur, une subvention de 300 francs, pour être distribuée en primes aux cultivateurs chargés de diriger les champs de démonstration organisés par M. Chauvet, professeur d'agriculture de l'arrondissement.

### Les paris

La mode est aux paris, depuis quelque temps, à Saumur: dimanche matin, un charpentier de la ville faisait le pari d'acheter tous

sait étaient pleines de gens qui allaient hurler contre lui, le maudire sans le connaître.

Demain, par tous les journaux, son nom honnête, respecté jusque-là, serait jeté au déchet de la foule.

Il fit un geste farouche.

— Non, non, jamais! jamais!

Il s'arrêta tout à coup.

Une épouvante venait de l'anéantir, de le coller au toit, pour ainsi dire.

Les tabatières qui l'entouraient s'étaient ouvertes toutes à la fois et des têtes apparaissaient, tressaillantes.

— Là! là!

Où l'avait aperçu... on se le montrait du doigt.

Il fit un bond extraordinaire, et, s'aidant des pieds et des mains comme les singes, il disparut à travers le fouillis des cheminées.

Ceux qui le poursuivaient étaient maintenant passés tout entiers.

D'un pas hésitant, il cherchait à s'orienter.

En bas, la foule battait des mains.

C'était comme une houle d'Océan qui s'étendait.

Sur l'impériale des omnibus, les curieux grimés tout dabout semblaient de leurs mains

vouloir diriger les poursuites.

Le fugitif eut un cri d'angoisse.

Il était perdu!

Sur le toit, il avait entrevu des uniformes de sergents... Il y avait entrevu des miroitements, comme si le soleil mourant avait frappé le cuivre poli des casques des pompiers.

Il sentait tout ce monde acharné après lui.

Il avait tout le boulevard, tout Paris ameuté contre lui.

Il s'arrêta, haletant, en sueur.

Il prit son mouchoir pour s'essuyer.

Son mouchoir se tacha de sang, le sang de sa victime dont sa face était encore couverte.

Il poussa un cri rauque, jeta le mouchoir, puis il s'enfuit avec une rage nouvelle, dégringolant de toit en toit, égaré, fou, franchissant des abîmes... toujours stupéfait de se retrouver vivant après un des sauts terribles qu'il était obligé de faire.

A un moment il eut une secousse d'espoir.

Ce n'était plus lui que la foule regardait.

Tous les yeux étaient dirigés vers l'endroit d'où il était parti, toutes les attentions semblaient tendues de ce côté.

Que se passait-il donc?

Un épisode effrayant qui le fit frissonner, malgré la gravité de sa situation.

Un épisode qui le cloua sur place, anxieux, sans souffle, comme les autres.

Caché aux regards par un pan de mur élevé entre deux maisons, il regarda aussi de tous ses yeux... cublant pour un instant son propre danger.

Parmi les poursuivants les plus audacieux s'était fait remarquer un gardien de la paix, sur la poitrine duquel battaient plusieurs médailles de sauvetage...

Il avait été un des premiers à s'élaner... et il était resté en tête devant ses compagnons, dont il semblait le chef.

D'en bas on l'applaudissait et on l'encourageait.

Le brave homme, aussi dédaigneux du péril que le désespéré qu'il poursuivait, faisait, comme celui-ci, des prodiges qui arrachaient à la foule des exclamations d'admiration et presque d'effroi.

Le bruit d'en bas ne faisait qu'augmenter son ardeur.

Il allait... il allait... presque sans réfléchir maintenant, quand tout à coup un cri lui

échappa... cri d'angoisse horrible qui fut répété par les mille voix du boulevard...

Le pied venait de lui manquer et il glissait sur la pente inclinée d'un toit sans rien pour se retenir, sans que sa main affolée trouvât à sa portée quoi que ce fût pour l'arrêter.

Ses compagnons, la face ridée de terreur, n'osaient aller plus loin, et le regardaient glisser vers le gouffre béant, impuissants à lui porter secours.

Un profond silence s'était fait aussitôt.

Tout le monde était haletant.

Les paroles s'étaient figées sur les lèvres de chacun.

Le malheureux glissait toujours, éperdu, les yeux écarquillés par l'horreur... sentant déjà dans tous ses membres les affres de l'écrasement, la pensée vers tout ce qu'il perdait et quittait...

C'était effrayant!

Le jour était assez haut encore pour éclairer tous les détails du drame, pour les graver dans tous ces cerveaux dressés en l'air.

Le meurtrier ne paraissait pas moins émotionné que les autres... les mains tendues, les

les petits pois qui seraient amenés ce jour-là en ville. Après en avoir acheté pour 180 fr., il les a fait revendre; nous ne savons pas si c'est avec profit ou perte.

Un pari plus intéressant est celui fait par M. B., de Saumur, de se rendre à Gennes, aller et retour en 7 heures, en traînant deux personnes dans une charrette à bras, soit 32 kilomètres. M. B. a gagné son pari, puisqu'il l'a exécuté en 6 heures, mais il est très fatigué et, somme toute, ces gageures ne prouvent guère que le désir de se faire remarquer.

#### Tapage d'ivrognes

Hier, la police a mis en état d'arrestation un nommé Fister, chiffonnier, qui cassait les carreaux du sieur Nouyel, débitant, quai de Limoges, sous prétexte que celui-ci lui refusait à boire, en raison de son état d'ivresse.

Un petit air de violon aura très probablement dissipé les fumées de l'acool.

Le même traitement a été appliqué au nommé Cassegain, qui faisait des dégâts dans une maison de la Montée du Château et menaçait les habitants de son marteau de couvreur.

#### Baigneurs malavisés

Ce matin, vers neuf heures, le garde-pêche Tourneux a surpris deux individus en train de se baigner sous le pont de Saint-Florent. Il les a amenés au poste de police, où procès-verbal leur a été dressé.

#### Le bien d'autrui

Le garde Mabileau a surpris le nommé Perroleau dans le cerisier du sieur Bouton, propriétaire aux Moulins, et lui a dressé procès-verbal.

#### Délit de pêche

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie au sieur Ch., de Saumur, qui pêchait à la ligne flottante dans la Loire.

#### Incendie à Dampierre

Samedi soir, à la nuit, une centaine de fagots, appartenant au sieur Poirier, à Dampierre, ont été consumés par un incendie dont on ignore les causes. On a eu beaucoup de peine à préserver trois maisons qui étaient contiguës au foyer.

Les pertes, évaluées à 30 fr., sont assurées.

#### Instruction primaire

Par arrêté du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, vu la loi de finances du 28 avril 1893, de nombreuses promotions ont eu lieu dans le personnel des instituteurs de Maine-et-Loire. Nous ne citerons que ceux appartenant à notre région.

Ont été promus à la troisième classe :

MM. Bèlouet, à Saint-Hilaire-Saint-Florent; Lancien, à Denezé-sous-Doué; Moreau, à Villebernier; Tardif, à Saint-Martin-de-la-Place.

Ont été promus à la quatrième classe :

MM. Besnard, au Thourel; Guilbault, à la Salle-de-Vihiers; Legagneux, à Douces; Coiffard, à Blou; Galbrun, à Montsoreau.

yeux hors de la tête, il semblait implorer le ciel pour l'infortuné, prêt à lui porter secours, désespéré de causer la mort d'un autre homme.

Un grand cri partit soudain de la foule... le gardien de la paix, les pieds en avant, était parvenu à l'extrémité du toit... On s'attendait à le voir s'écraser sur la chaussée, et des exclamations d'horreur et d'effroi s'élevaient déjà, quand on l'aperçut se balançant dans l'espace comme un battant de cloche. Il avait dû saisir le chéneau et s'y tenir accroché... C'était un arrêt dans la chute; mais il n'était pas sauvé, car il était évident que les forces allaient lui manquer, qu'il serait forcé de lâcher prise. Cependant ses compagnons se remuaient sur le toit... Les pompiers s'agitaient... Bientôt on en distingua un qui, s'étendant à plat ventre, se laissa glisser vers l'agent une corde à la main... On le vit assujettir cette corde à un tuyau de cheminée, puis un second pompier, se couchant comme lui, le saisit par les pieds, pendant qu'un troisième maintenant son collègue... En un clin d'œil, les six braves soldats qui étaient là formèrent une sorte de chaîne humaine, dont le premier anneau atteignit enfin le pauvre gardien de la paix...

Ont été promus à la cinquième classe :

MM. Fremeau, instituteur stagiaire à Geunes; Passenal, à Saumur; Beaumard, à Saumur; Hummeau, à Saint-Hilaire-Saint-Florent; Brousse, à Somloire; M<sup>lle</sup> Baille, institutrice stagiaire aux Rosiers (Clairêt).

#### Une publication nouvelle

Nous apprenons l'apparition, pour le 1<sup>er</sup> juin, d'une nouvelle publication littéraire de l'Anjou, ayant pour titre : *l'Angevaine, revue littéraire et historique* bi-mensuelle.

Cette revue est rédigée principalement par ses abonnés. Elle comprend deux fascicules distincts : l'un de poésie, paraissant le 1<sup>er</sup> du mois, l'autre de prose, paraissant le 15.

La rédaction fait un pressant appel à tous les amis des lettres en général et aux amis de l'Anjou en particulier.

*l'Angevaine* ouvre des concours littéraires et historiques trimestriels. Ces concours sont gratuits pour les abonnés, les non-abonnés paient un droit fixe de 4 franc par série. Récompenses consistant en objets d'art, volumes, diplômes.

Pour renseignements, s'adresser à M. Auguste Chouteau, secrétaire de la revue, aux Tuffeaux, par Gennes.

Abonnement : un an, 6 fr.; trois mois, 3 fr. 50. Le numéro, 0,25 c.

#### Vol à Saint-Hilaire-du-Bois

Une somme de 800 fr. a été soustraite à la veuve Cassin, journalière à Saint-Hilaire-du-Bois. Dimanche matin, cette femme était sortie vers 9 heures; lorsqu'elle rentra vers une heure de l'après-midi, elle constata qu'un malfaiteur avait brisé un volet, puis, cassant un carreau et faisant jouer l'espagnolette, s'était introduit dans sa maison. Là, forçant l'armoire dont la serrure gisait à terre et brisant un tiroir, il avait pris une bourse contenant 400 francs en quatre billets de 100 fr., et un autre contenant 400 fr. également en pièces de 20 fr.

Les soupçons de la veuve Cassin se sont portés sur un individu qui nie énergiquement.

#### Université catholique de l'Ouest

Jeudi dernier, M. Lucas, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, conseiller municipal d'Angers et professeur à la Faculté libre de droit, a donné au Mans, dans la belle et vaste salle de la rue Maupertuis, avec un plein succès, une conférence sur *l'Enseignement supérieur libre et les Facultés catholiques de l'Ouest*.

#### Nécrologie

M. de la Martinière, qui a passé en Anjou une vie toute de fidélité aux nobles et saintes causes de la religion et de la monarchie, vient de s'éteindre à Nantes dans sa 84<sup>e</sup> année.

#### COURSES D'ANGERS

Premier jour — Dimanche 4 juin 1893  
Prix du Conseil général (au trot monté) :

Il était temps...

Le malheureux allait lâcher prise...

On entendait d'en bas, au milieu du silence anxieux qui s'était fait, toutes les voitures arrêtées, la circulation et le mouvement de Paris interrompus, toutes les fenêtres chargées de têtes qui osaient à peine respirer, le sifflement rauque qui s'échappait par instants de la poitrine du pauvre homme, le craquement sinistre de ses nerfs trop tendus...

Des braves s'élevèrent semblables à un crépitement de fusillade... puis des acclamations enthousiastes...

Le premier des pompiers était enfin arrivé à l'extrémité du toit... Il touchait du doigt le malheureux gardien de la paix... Leur souffle devait se confondre. On le vit accrocher autour du corps de l'infortuné la corde qu'il tenait à la main puis celui-ci, abandonnant son point d'appui, se laissa glisser lentement le long du câble, jusqu'au balcon voisin...

Il était sauvé...

Les applaudissements redoublèrent...

Les pompiers remontèrent un à un et un soupir formidable sortit de toutes les poitrines haletantes...

(A suivre.)

500 fr. au 1<sup>er</sup>, 150 fr. au 2<sup>e</sup> et 50 fr. au 3<sup>e</sup>.

Prix du Gouvernement, 3,000 fr. La moitié des entrées au second, le troisième retirera la sienne.

Prix d'Eventard (poule de hacks et hunters, officiers et gentlemen) : une bourse de 500 fr., offerte par la ville d'Angers, ajoutée à une poule de 100 francs chaque. Le second recevra 150 fr. sur le prix.

Prix de la Société d'Encouragement (deuxième série) : 5,000 fr., offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France.

Prix de Maine-et-Loire (steeple-chase, handicap) : 2,000 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus.

#### Courses de Ponancé

Le Comice agricole et les Courses de Ponancé auront lieu le dimanche 3 septembre.

#### Un fusil qui éclate

Le garde Beutier, à la Lisière de Saint-Martin-du-Bois, près Segré, tirait des corneilles, dimanche dernier, dans le parc du château. Son fusil, sans doute mal chargé, a éclaté et lui a brisé deux doigts de la main gauche.

Il a eu le courage de revenir à pied jusqu'au château et il a été ramené en voiture à son domicile, dans le bourg de Saint-Martin.

On a pu conserver les doigts de la main de Beutier, dont on croyait l'amputation nécessaire.

#### État civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 27 mai. — Madeleine-Jeanne-Marie-Denis Gérard, rue Saint-Nicolas.

##### DÉCÈS

Le 29 mai. — Zoé Cesbron, 80 ans, sans profession, veuve de Honoré Granger, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le 30. — Georges-Théodore-Eugène Rivière, 6 mois, rue Dacier.

**Le ROB LECHAUX** AUX JUS d'Herbes  
**Régénère le Sang**  
**Purifie le Sang**  
**Fortifie le Sang**  
Demander à M. MARIO LECHAUX, Pharmacien-Ch<sup>m</sup>  
164, rue Sainte-Catherine, BORDEAUX  
sa BROCHURE intéressante sur la  
**RÉGÉNÉRATION DU SANG**

## Dernières Nouvelles

#### LES NOUVEAUX CARDINAUX

Le Pape créerait cardinaux, au prochain consistoire, NN. SS. Lecot, archevêque de Bordeaux, et Bourret, évêque de Rodez.

Une entente s'est établie entre la cour de Vienne, le gouvernement hongrois et la curie romaine, au sujet des lois politico-ecclésiastiques.

L'élévation de M<sup>r</sup> Schlauch au cardinalat serait une conséquence de cette entente.

#### EPILOGUE DES FRÈTES DE PALESTRO

Le roi d'Italie a signé les décrets accordant au général Fabre le grand-cordon des saints Maurice et Lazare, et au colonel von Pott, la croix de grand-officier du même ordre.

Ces nominations seront communiquées à leurs titulaires par les ambassadeurs d'Italie à Paris et à Vienne.

#### NOS RELATIONS AVEC L'ANGLETERRE

Si le nouvel ambassadeur de France à Londres n'est pas encore accrédité au moment du mariage du duc d'York, le gouvernement français se fera représenter à cette cérémonie par un haut personnage, qui serait envoyé en mission extraordinaire.

#### LES GRANDS-DUCS VLADIMIR ET ALEXIS

Les grands-ducs Vladimir et Alexis viendront à Paris après les grandes manœuvres de Tzarskoe-Selo.

En quittant Paris, le grand duc et la grande duchesse Vladimir se rendront à Saint-Sébastien, où ils passeront le mois de septembre, et le grand-duc Alexis ira faire une cure à Vichy.

## ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

#### Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 1 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.



**Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin;**

**le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin.**

**C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.**

*Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.*

# PRINTEMPS & ETE

# MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Eté pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — **COUPE REPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets **35 fr. sur mesure**

## EXTRAIT

### D'UN JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de Saumur, le 24 décembre 1892, enregistré et signifié,

Il appert que le divorce a été prononcé au profit de M. Auguste-Victor Hérian, tonnelier, demeurant à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, admis au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du Tribunal civil de Saumur, en date du 4 octobre 1892, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE,

Contre la dame Jeanne-Georgette Avisseau, son épouse, demeurant à Saumur, rue du Puits-Tribouillet.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

Saumur, le 29 mai 1893.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

### MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

## ROUAULT

28, Rue du Collège, SAUMUR.

Entretien de parquets, mise en bouteilles, entretien de jardins, casse et monte le bois.

Homme de confiance.

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuilley.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1<sup>o</sup>

Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisson, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 13 ares 50 centiares ;

2<sup>o</sup>

Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 4 hectare 4 ares 50 centiares ;

3<sup>o</sup>

Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4<sup>o</sup>

PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5<sup>o</sup>

LANDE-AUX-AIRES, à la Barandière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire.

## PIANO à queue d'Erard

en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS.

Location — Accords — Réparations

## A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

Maison, Jardin, Remise et Ecurie

Rue Duncan, 3.

S'adresser à M. COURALBAU, 28, rue Saint-Nicolas.

## A CÉDER pour cause de santé, EPICERIE et MERCERIE.

Très bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

**GUERISON**  
Certains et Radicaux  
de toutes les  
Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ,  
PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE,  
HERPES, LUPUS, etc.  
NEUF DES  
PLAIES, ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
sur les Médicaments les plus célèbres.  
Le traitement ne dérange nul-  
lement du travail, il est suivi  
portée des petites heures, et, dès le deuxième  
jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste  
Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires  
à MELUN (S.-et-M.). Forfait, gratuites par Correspond.

ON DEMANDE de bons courtiers Société Générale des Assurances agricoles. Appointements fixes et remises.

S'adresser Hôtel de la Gare, à M. MICHEL, sous-directeur.

M. GALLAND, propriétaire aux Rosiers, demande un bon Jardinier.

Inutile de se présenter sans bonnes références.

## GR<sup>DE</sup> EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

## IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.

Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — S<sup>te</sup>-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraîchissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40

Tout est coté verre compris.

## LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19<sup>e</sup> ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 4, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.

Le journal LA JEUNE MÈRE, du D<sup>r</sup> BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux qui reçoivent les jeunes femmes.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

58 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

— Bientôt, semble-t-il lui dire, tu seras ma confidente, ma complice, tu recèleras le résultat de mon crime. Oh ! je t'en conjure, sois discrète !

Alors passe, rapide, un canot à la fraîche carène, dans lequel quelques joyeux rameurs chantaient ce refrain si connu :

Vogue sur l'eau, barque coquette,  
File, file ton droit chemin.  
Sois légère, tu es fluette ;  
Tu te reposeras demain.

qu'interrompt tout à coup un cri :

— Ohé ! du Chalet-Fleuri !

Les jeunes gens avaient remarqué la fenêtre ouverte et, en passant, envoyé un gai salut au joli pavillon.

Duprez a tremblé ; mais, peu à peu, les chants s'entendent moins distincts et, bientôt, barque et rameurs ont disparu derrière le pont de Sèvres. Alors il ferme précipitamment la fenêtre, s'assied et, la tête plongée dans les deux mains, il revoit son passé.

Lui aussi a eu vingt ans, lui aussi a été gai, lui aussi a fait de joyeuses promenades en barque, lui aussi a ri... et maintenant... Oh ! si le premier pas dans la vie du crime était encore à faire, s'il n'avait pas volé, il ne serait pas sur le point de devenir assassin... Assassin ! Oh ! s'il trouvait un moyen de rendre son bien à M<sup>lle</sup> de Cresne... un moyen qui ne le compromet pas, et il cherche quand, tout à coup, une main s'appuie sur son épaule, c'est celle de la Maupiteux.

Oh ! comme il lui lance un regard de haine et de colère à cette femme qui le domine par la raillerie. Peut-être allait-il céder à un bon mouvement, maintenant... maintenant il n'ose plus. Elle se moquerait de lui ; c'est la crainte d'une plaisanterie qui lui met le poignard à la main.

— Eh bien, mon beau seigneur, toujours sombre et rêveur !... Sombre et rêveur quand on est millionnaire, quand on s'appelle le vicomte de Chabirol, quand tout dans l'avenir vous sourit...

— Qu'as-tu à me proposer ?

— Et vous ?

— Moi ! rien... je paye, c'est à toi de trouver.

— Toujours aimable, ce cher vicomte. Enfin ! voici mon idée, je vous la soumets, elle est bonne, vous ne sauriez inventer mieux.

— Parle.

— Ecrivez.

— Dicter.

Et la Maupiteux, lui présentant une feuille de papier :

« MADemoisELLE,

» Au moment de paraître devant le juge suprême, je vous dois l'aveu d'une faute dont je ne puis supporter le poids. Au mois d'avril 1873, j'ai dérobé dans le jardin de votre villa une somme d'argent que votre père avait enfouie au pied d'un grand arbre ; j'ai su depuis que c'était votre seule et dernière ressource ; maintenant que la mort m'a touché de son doigt fatal, je reconnais toute l'étendue de ma faute, je me repens, et ne mourrai en paix que si vous m'accordez un pardon que je sollicite bien humblement. Au nom de ce que vous avez de plus cher, je vous en supplie, venez aujourd'hui même, car mes heures sont comptées.

» H. RÉMY,

Chalet-Fleuri, à Sèvres.

— Qu'en pensez-vous, vicomte ?... et croyez-vous qu'elle vienne ?

— On la dit si bonne !  
— Bah ! vous voilà comme Wagner.  
— Elle viendra ?  
— Soyez-en certain.

— Et nous allons l'attendre ici.

— Tâchez donc d'être un peu plus aimable, mon ami ; une demi-journée en tête à tête avec moi vous effraye-t-elle à ce point que vous vouliez traverser deux fois de plus la ville, au risque de vous faire remarquer.

— Mais... nous sommes sans armes.

— Vous, peut-être, mais moi j'ai pris mes précautions. Que vous semble de ce joujou ?

Et la Maupiteux présenta à Duprez un de ces immenses couteaux à manche de bois à virole de cuivre à lame pointue, connus généralement sous le nom d'eustaches.

— Il ne porte pas d'initiales ?

— Bien fin qui en trouverait, et puis ce n'est pas son élégance qui fera penser au brillant vicomte de Chabirol.

Duprez était blanc comme un linge, tant son sang affluait vers le cœur.

— Ainsi c'est entendu, bien entendu ?

— J'ai dit oui, ce mot devrait vous suffire, ne me tourmentez pas davantage.

— Parfait, messire de Chabirol ! je vous laisse pendant quelques instants, le temps de faire parvenir votre lettre à son adresse.

— Allez !

Et la Maupiteux s'éloigna. (A suivre.)